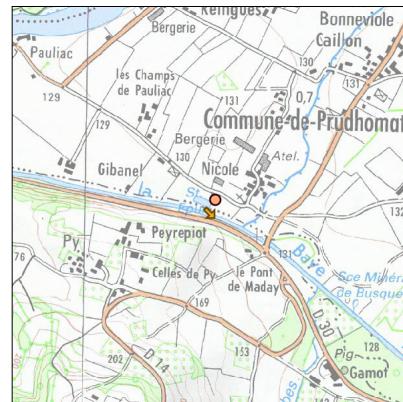
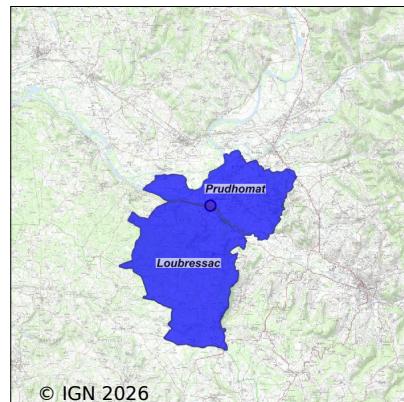


Système d'assainissement 2023

PRUDHOMAT

Réseau de type Séparatif



Station : PRUDHOMAT

Code Sandre	0546228V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE PRUDHOMAT
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1975
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	169 Kg/j
Charge nominale DCO	338 Kg/j
Charge nominale MES	217 Kg/j
Débit nominal temps sec	175 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Lagunage de finition
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	605 491, 6 422 139 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Bave

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Loubressac depuis 1964

100% de Prudhomat depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés :

Données 2022 : 297 sur Prudhomat et environ 190 sur Loubressac dont plusieurs établissements à caractère saisonnier (hôtels, restaurants et camping).

La consommation annuelle d'eau potable des raccordés des deux communes équivaut avec un taux de restitution à 90 %, à environ 700 Equivalents habitants (EH).

Fonctionnement :

Les eaux usées des bourgs de Prudhomat et Loubressac sont collectés par deux réseaux distincts qui se rejoignent au poste de relevage de la station.

Des quantités importantes d'eaux claires sont admises dans la station par temps de pluie. Un étude diagnostic du réseau de collecte est en cours.

Le poste de relevage Le Moulinié qui relève de la moitié des effluents, ne dispose pas non plus de système de télésurveillance. Il est néanmoins équipé d'un gyrophare.

Station d'épuration

Le poste de relevage de la station est équipé d'un trop plein qui rejette directement à la Bave, des déversements réguliers par le trop plein du poste de relevage de la station sont observés par temps de pluie.

Un dispositif de télésurveillance est présent sur la station, les volumes by-passés sont comptabilisés mais l'absence d'interface écran ne facilite pas son suivi et le traitement des données.

Pour rappel, le suivi quotidien des volumes déversés est une obligation réglementaire. Il est recommandé de les reporter sur le carnet d'exploitation. L'objectif étant de suivre le comportement du réseau de collecte et d'évaluer son taux de transfert.

Remplissage :

Selon la moyenne des 3 dernières années, la charge organique entrante est de l'ordre de 614 Equivalents habitants (EH) soit environ 51 % de la capacité nominale de la station.

Quant au remplissage hydraulique calculé à partir des temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage en 2023 ($P_1 = 20,4 \text{ m}^3/\text{h}$; $P_2 = 20,4 \text{ m}^3/\text{h}$), il correspond à 1 200 EH soit 100 % de la capacité nominale de la station.

Fonctionnement :

Cette installation assure une qualité de rejet globalement satisfaisante qui respecte les exigences réglementaires.

Cependant, des quantités importantes d'eaux claires sont toujours admises dans la station par temps de pluie. La suppression de ces eaux claires est indispensable pour éviter les surcharges hydrauliques de la station qui entraînent des déversements par le trop plein du poste de relevage et des départs de boues vers les lagunes de finition.

Pour limiter ces déversements, il a été conseillé de réduire progressivement la temporisation « off » du limiteur de fonctionnement, et de surveiller la sollicitation du trop-plein.

Malgré la diminution du débit des pompes, des départs de boues sont toujours visibles en période de fortes pluies. La production de boues est donc toujours très insuffisante.

Pour l'heure, le milieu naturel reste protégé par la lagune de finition qui stocke ces boues. A noter que cette station est très sensible aux entrées d'eaux claires parasites.

Autosurveillance :

La mesure d'autosurveillance est réalisée deux fois par an par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé. Pour l'année 2023, les mesures sont jugées représentatives du fonctionnement habituel de l'installation.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Aucun impact avéré sur le milieu récepteur.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Pratiques des loisirs aquatiques sur la Dordogne (la confluence se situe à moins de 1 km). Station et rejet situés dans la zone du périmètre éloigné du captage de Pauliac. En cas de dysfonctionnement, le risque sur cet usage est jugé faible.

Sous produits

Production théorique :

La production théorique calculée à partir des 3 dernières années est estimée à environ 614 EH soit 9,8 TMS (ratio 16 kg de MS/EH/an).

Production réelle :

Le volume de boues produit a été estimé à environ 137 m³, à 12 g/l soit 1,64 TMS. Calcul réalisé avec les boues évacuées soit 161 m³ à une siccité de 12 g/l.

Filière d'élimination :

Déshydratation mobile des boues et filière de compostage.

Quantité évacuée :

En 2023, une seule campagne de déshydratation des boues a été réalisée au mois d'octobre avec 161 m³ à une concentration de 12 g/l. Après déshydratation 12,74 tonnes de matière brute à une siccité de 141 g/l ont été évacués soit 1,80 tonnes de MS.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	114 m ³ /j	65 %			113 m ³ /j	
DBO5	23,4 Kg/j	14 %	205 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	2,5 mg/l
DCO	57 Kg/j	17 %	500 mg/l	94 %	3,4 Kg/j	30 mg/l
MES	35 Kg/j		305 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	2,7 mg/l
NGL	8,7 Kg/j		76 mg/l	91 %	0,8 Kg/j	7,3 mg/l
NTK	8,7 Kg/j		76 mg/l	96 %	0,3 Kg/j	2,9 mg/l
PT	0,8 Kg/j		7 mg/l	58 %	0,3 Kg/j	3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ... à l'atteinte des performances européennes Non
- ... à l'autosurveillance Non
- ... à l'exploitation des ouvrages Non
- ... à la production des boues Non
- ... à la vétusté Non
- ... à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546228V001>